

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES  
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6<sup>e</sup>)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises .....	500 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger .....	600 —

## PARTIE ADMINISTRATIVE

## ALLOCUTION DU PRESIDENT POUR 1954

par M. le Pr Louis REVOL.

Messieurs et chers Collègues,

Laissez-moi d'abord vous exprimer ma confusion et ma gratitude. Pour la seconde fois vous venez de m'élever à la présidence de la *Société Linnéenne de Lyon*. Je ne sais ce qui me vaut ce grand honneur ; il ne s'agit en tout cas ni de mérite, ni même... de mon assiduité à vos séances.

Dois-je trouver comme prétexte l'attrait qu'ont toujours exercé sur moi les Sciences naturelles. S'il en était ainsi je vous saurais gré de me rappeler cet âge d'or de la jeunesse où le Jardin Botanique du Parc de la Tête-d'Or était pour moi l'objet d'une véritable passion. Que d'heures ne lui ai-je pas consacré lors de mes années de baccalauréat et pour mon seul plaisir. Connaître les plantes, leur nom, leur site, les relations qui les unissent au milieu ! Le Parc me conduisit tout naturellement à cet autre centre d'attraction qu'est la Société Linnéenne. C'est ainsi qu'au retour d'une herborisation dans la vallée d'Azergue, je devins membre de la Société Linnéenne, il y a trente ans, et je m'honore d'avoir été parrainé par le Docteur RIEL. Plus tard, la fortune se montra favorable en me dirigeant vers l'enseignement de la Botanique à la Faculté de Médecine et de Pharmacie. A cette époque j'étais très assidu à vos séances. Je retrouvais ici, parmi mes Maîtres, le Professeur BEAUVERIE et le Docteur BONNAMOUR dont un des mérites fut de rendre utilisables les richesses de votre Bibliothèque. J'y retrouvais aussi M. POUZET, botaniste timide et bienveillant et que nous eûmes la douleur de voir mourir au cours d'une herborisation ; M. MEYRAN, à la parole alerte et parfois caustique, le Professeur ALLEMAND-MARTIN dont toute la vie se passa à initier les jeunes aux sciences naturelles, M. BATTETTA, autodidacte, alliant à la rudesse de sa vie une exquise sensibilité ; et combien d'autres. Je n'ai cité à dessein que des disparus. Mais j'ai contracté aussi parmi les vivants des amitiés solides dont je m'honore parce qu'elles sont nées d'un commun amour des sciences de la nature.

**UN LARENTIINAE (LEPID. GEOMETRIDAE) NOUVEAU  
POUR LA FRANCE : COENOTEPHRIA IBERICATA STGR.**

par C. HERBULOT.

*Coenotephria ibericata* Stgr. est une espèce décrite d'Espagne méridionale et connue de toute l'Afrique du Nord, où elle n'est pas rare, ainsi que de Sicile. Sa présence signalée en Palestine et en Syrie semble beaucoup plus douteuse. Il y a lieu, par contre, de la considérer désormais comme faisant partie de la faune française. Elle a, en effet, été prise par le Commandant Daniel LUCAS à Casteil (Pyrénées-Orientales) le 16-VII-1936 (1 ♂ in coll. D. LUCAS > in coll. C. HERBULOT). Son existence en France dans les Pyrénées-Orientales est d'ailleurs confirmée par la capture d'un second exemplaire, faite à Collioure par M. CARON, de Hilversum, qui m'a très obligeamment informé de cette prise.

Cette espèce a été rangée par PROUT (in SEITZ, Gross-Schmett., 4, 240) dans son sous-genre *Coenotephria* (type *tophaceata* Schiff.). En fait, elle est bien cogénérique de *tophaceata*, mais je ne peux laisser passer cette occasion de signaler que *Coenotephria*, tel que l'a défini son auteur, est un assemblage hétérogène d'espèces appartenant au moins à 7 ou 8 genres différents, certains très éloignés les uns des autres. C'est ainsi, pour me limiter aux espèces françaises, que seuls *nebulata* Tr., *achromaria* Lah. et *ibericata* Stgr. sont cogénériques de *tophaceata* alors que *verberata* Scop., *obsoletaria* H. S., *incultaria* H. S. et *sagittata* F. sont des *Perizona*, que *malvata* Rbr. est un *Larentia*, que *derivata* Schiff. est un *Anticlea*, qu'*alhambrata* Stgr. est un *Antilurga* et que *berberata* Schiff. est un *Pareulype*. Par contre, *salicata* Hb., rangé par PROUT (l. c., 231) dans les *Calostigia* Hb. (type *turbata* Hb.) et *ocellata* L. rangé par le même auteur (l. c., 216) dans son sous-genre *Lyncometra* sont de véritables *Coenotephria*.

Cette cogénéricité de *tophaceata* et d'*ocellata* pose la question de la synonymie de *Coenotephria* et *Lyncometra* dont les deux espèces sont respectivement les types. Or, si *Lyncometra* a une antériorité de page (l. c., 215) sur *Coenotephria* (l. c., 238), le fascicule correspondant de l'ouvrage a été publié postérieurement. Les dates de parution mentionnées sont, en effet, le 18-IV-1914 pour *Coenotephria* et le 13-V-1914 pour *Lyncometra*. En conséquence, c'est le nom de *Coenotephria* qui doit être retenu de préférence à celui de *Lyncometra*.

Ceci m'amène à discuter l'opinion émise par HEYDEMANN (D. E. Z. « Iris », 50, 24) que *ocellata* serait cogénérique de *suffumata* Hb., type du genre *Lampropteryx* Stph. car, si elle était fondée, elle ferait tomber *Coenotephria* en synonymie devant *Lampropteryx*. Il est certain que *suffumata* et *ocellata* présentent des armures génitales de même type, mais elles diffèrent néanmoins par un certain nombre de caractères que possèdent au contraire en commun *ocellata* et tous les autres *Coenotephria*. Je citerai notamment le tegumen portant à la base de l'uncus deux expansions latérales chez *suffumata*, régulièrement arrondi chez *ocellata*, le pénis droit et pourvu de deux longs cornuti chez *suffumata*, présentant une double courbure et dépourvu de cornuti chez *ocellata*, la costa de la valve formant chez *suffumata* une convexité absente chez

*ocellata*. Les recherches que je poursuis depuis plusieurs années sur la systématique des *Larentiinae* m'autorisent à affirmer que dans ce groupe de tels caractères justifient une coupe générique.

HEYDEMANN a fait encore remarquer que les chenilles de *suffumata* et d'*ocellata* vivent toutes deux sur *Galium*. Ce faisant, cet auteur met le doigt sur un point que je considère comme d'importance primordiale dans la systématique du groupe qui nous occupe, bien qu'il paraisse avoir été jusqu'à présent passablement négligé. Il s'agit de la confirmation que la biologie apporte aux conclusions auxquelles conduit l'étude des armures génitales en matière de classification, ceci constituant à mes yeux une des meilleures preuves de la valeur de ce caractère lorsqu'il s'oppose à ceux sur lesquels la plupart des auteurs se sont généralement basés jusqu'à ce jour, tels que la nervulation ou la structure des antennes, des palpes et des pattes.

J'en citerai pour preuve les espèces que j'ai signalées plus haut comme rangées à tort dans les *Coenotephria*. Il n'en est pas une dont la biologie ne confirme d'une manière éclatante que la position systématique que je leur ai attribuée de par leur armure génitale est bien leur position correcte dans une classification naturelle. C'est ainsi que le regroupement dans le genre *Larentia* de *malvata* Rbr. avec *clavaria* Hw. s'accorde parfaitement avec leurs plantes nourricières (Malvacées) et avec leur cycle évolutif (apparition de l'insecte parfait en arrière-saison). Il en va de même pour *derivata* Schiff. et *badiata* Schiff. réunis dans le genre *Anticlea* (chenilles sur *Rosa* et apparition de l'insecte parfait au premier printemps). Tout aussi significatif enfin est le rattachement de *verberata* Scop., *obsoletaria* H. S., *incultaria* H. S. et *sagittata* F. au genre *Perizoma* caractérisé par le mode de vie de ses chenilles, endophytes ou semi-endophytes dans des fleurs ou dans des fruits, le cas le plus remarquable étant celui de la jeune chenille d'*incultaria* qui vit en véritable mineuse dans les feuilles de *Primula*.

En ce qui concerne les *Coenotephria*, je ferai observer que toutes les espèces auxquelles j'ai restreint ce genre en me fondant exclusivement sur la similitude de leur armure génitale, se nourrissent de *Galium* ou d'autres Rubiacées. Je reconnais que cette caractéristique biologique ne leur est pas particulière et qu'elle est l'apanage d'autres genres de *Larentiinae* : *Lampropteryx*, *Epirrhoe*, *Catarhoe*, *Protorrhoe*, *Costaconvexa*, *Cataclysmes*, *Mesotype*, ainsi que de nombreux *Xanthorrhoe* et *Calostigia*, mais il est remarquable de constater que si certains de ces genres ne peuvent être rapprochés les uns des autres car leurs armures génitales diffèrent radicalement, il en est qui, sous ce même rapport, présentent des affinités incontestables, tels par exemple, les *Epirrhoe* avec les *Catarhoe*, les *Cataclysmes* avec les *Mesotype*, les *Coenotephria* avec les *Lampropteryx* et les *Calostigia*.

Un autre exemple de ces affinités entre genres voisins révélées à la fois par leur structure génitale et par leur biologie que je voudrais citer car je le considère comme tout à fait caractéristique est celui des *Horisme*, dont les chenilles vivent sur diverses Renonculacées (notamment les *Clematis* et les *Thalictrum*), des *Melanthia*, dont les chenilles vivent sur les *Clematis* et des *Coenocalpe*, dont les chenilles vivent sur les *Thalictrum*.

En adoptant le critère de l'armure génitale comme base exclusive de classification des *Larentiinae* et plus généralement des *Geometridae*, je ne prétends nullement innover. Dans la plupart des autres familles de Lépidoptères, ce critère est de plus en plus utilisé. Mais, à ma connaissance, personne n'avait encore fait suffisamment ressortir combien ce caractère s'avère satisfaisant par la confirmation que lui apportent les constatations faites sur le plan tout différent de la biologie. Peut-être le groupe que j'étudie se prête-t-il mieux que d'autres à de telles constatations. En tous cas, on ne saurait contester qu'elles ont une portée générale.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 12 Décembre 1953.

## NOUVEAUX DELTOIDES DE MADAGASCAR (Lep. Noctuidae)

par Pierre-E.-L. VIETTE.

Les Delloïdes de Madagascar sont à peu près inconnus, les auteurs en ayant décrit le plus étant MABILLE (cf. surtout *C. R. Soc. Entom. Belgique*, 1880, 23, p. 16-27) et SAALMÜLLER (cf. *Lepidopteren von Madagascar*, 2, 1891, p. 483-490). Aucun travail d'ensemble (révision ou catalogue) n'existe pour cette sous-famille des Noctuelles dont on ne possède, si on fait exception des travaux anciens, mais encore précieux, comme GUENÉE, dans le *Species général des Lépidoptères*, et WALKER dans l'immense travail : *List of the Specimens of the Lepidopterous Insects in the British Museum collection*, que les descriptions originales, la presque totalité sans figures et évidemment sans genitalia. Les espèces nouvelles décrites ci-dessous ont été mises dans les genres existant déjà ; une révision du groupe montrera peut-être l'appartenance à d'autres genres ou même à de nouveaux genres. Nous avons respecté la terminaison en *alis* des Anciens. Tous les exemplaires cités (holotypes et paratypes) se trouvent dans la collection nationale.

### *Marca griseonigralis* n. sp.

Envergure 22 mm ; longueur des ailes antérieures 10,5 mm.

Les antennes sont bipectinées, mais chaque pectination est mince et étroite ; entre les pectinations les antennes sont abondamment ciliées. Les palpes labiaux sont retournés vers l'arrière, le deuxième article est long et mince, légèrement courbe, ne dépassant pas le niveau des yeux, le troisième article parallèle au corps, est droit et long, atteignant la moitié du thorax, avec un long pinceau odoriférant. Le fémur prothoracique présente une profonde encoche un peu avant son apex et le tibia un court strigil. La coloration générale du corps est gris jaunâtre abondamment mêlé d'écailles brunes, particulièrement une touffe en arrière des antennes et les tegulae ; les palpes labiaux présentent aussi des écailles brunes sur leur côté externe.

Les ailes antérieures sont de couleur fondamentale gris jaunâtre plus ou moins parsemées d'écailles brunes. A la base de l'aile se trouve une ombre transversale brun noirâtre, puis vient, dans le tiers proximal, une large tache brun noirâtre et subcarrée s'arrêtant au bord antérieur.